

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition Jean Ricardon - Création d'une librairie spécialisée en art contemporain

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Lors de l'exposition «Gustave COURBET et la Franche-Comté», un espace commercial spécialement dédié à cet événement était géré par la Réunion des Musées Nationaux. Le succès de cette opération partenariale, confirmée par son bilan financier (470 000 F de chiffre d'affaires, 97 000 F reversés à la Ville), atteste qu'il existe une attente du public qui souhaite trouver sur place des ouvrages ou objets lui permettant de compléter ou d'approfondir sa connaissance de l'artiste et du thème auxquels l'exposition est consacrée.

Il est donc envisagé de renouveler ce type d'opération et de créer, en relation avec un partenaire extérieur, une boutique spécialisée à chaque exposition temporaire.

Cet espace de vente, qui serait géré entièrement par le musée, proposerait aux visiteurs une sélection d'ouvrages en lien avec les thèmes présentés mais également toutes les «productions» des Musées de Besançon (catalogues, affiches, moulages, jeux pédagogiques, etc.).

Une telle librairie pourrait être mise en place à l'occasion de l'exposition «Jean Ricardon, traits, portraits, visages et figures» (22 mai - 3 septembre 2001). Des ouvrages spécialisés en art contemporain seraient mis en dépôt-vente par un libraire avec lequel la Ville passerait une convention.

A cette fin, il a été demandé à différents libraires de la place de faire des propositions de partenariat.

Les propositions de la librairie «Les Sandales d'Empédocle» s'avèrent être les mieux adaptées aux besoins de cette opération.

S'il est mis en place, l'espace de vente d'environ 100 m² serait situé au rez-de-chaussée du musée, au coeur de l'exposition. Il bénéficierait d'une signalétique spécifique (le nom du partenaire serait mentionné) et serait équipé d'un mobilier adapté, pour partie mis à disposition par le libraire (comptoir, caisse enregistreuse, vitrines, tables).

Les ventes seraient réalisées par la régie de recettes du Musée des Beaux-Arts. Un état quotidien des recettes et un versement mensuel au partenaire seraient effectués, étant entendu que le libraire abandonnerait à la Ville 10 % du montant des ventes des ouvrages mis en dépôt.

Le partenaire mettrait en dépôt-vente, avec réassortiment toutes les semaines, quarante ouvrages consacrés à l'art contemporain : livres spécialisés et de vulgarisation en histoire de l'art contemporain et esthétique, ainsi que des livres d'art pour enfants.

La Ville ne garantirait aucune recette minimale à son partenaire qui récupérerait la totalité des invendus à l'issue de la manifestation.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce projet de partenariat et de mise en place d'un point de vente ponctuel et en cas d'accord à autoriser M. le Maire :

- à signer la convention à intervenir avec la librairie «les Sandales d'Empédocle»,
- à modifier l'arrêté de régie de recettes du Musée pour étendre ses activités pendant la durée de l'exposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 juin 2001.